

PREVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

ET MOBILISATION DE PERSONNES DANS LE RESPECT DE LEUR AUTONOMIE

SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL, AIDE ET SOIN A DOMICILE

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant des activités de soins et d'aide, en établissement spécialisé, en maison de retraite, à domicile...

Les activités physiques se caractérisent majoritairement par la mobilisation de personnes.

Prérequis : aucun.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

OBJECTIFS VISÉS

Le salarié devient acteur de sa santé et de sa sécurité.

Elle a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette formation est conseillée en complément d'une formation certifiante en prévention des risques liés à l'activité physique de type Acteur PRAP 2S ALM.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ Les épreuves de validation des acquis en manutention de personne respectant l'autonomie et les déplacements naturels de la personne aidée.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique
- ✓ Proposition d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Les besoins et particularités de la personne aidée
- ✓ Les techniques de mobilisation de personnes dans le respect de leur autonomie
- ✓ Optimisation des outils d'aide à la mobilisation.
- ✓ Utilisation du matériel d'aide à la mobilisation
- ✓ Mise en pratique en respectant les déplacements naturels de la personne.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Possibilité de mutualisation entre établissements (contactez-nous)

DURÉE :

2 jours consécutifs

INTERVENANT :

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS et issu du milieu paramédical ayant une expérience avérée sur le terrain.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes max conseillé
4 personnes minimum

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

En amont de la formation :
Échange avec la direction sur les attentes et la démarche de prévention initiée en interne.

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Matériel de manutention utilisé par le personnel
- ✓ Lit médicalisé
- ✓ Fauteuil roulant
- ✓ Charges fictives de manutention.
- ✓ Divers matériels de transfert

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Source documentaire à jour sur le site : www.apptitude-prevention.fr
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.